



Montpellier, le 20 février 2019

Le 8 février dernier, le directeur Interrégional nous convoquait pour un CTSD avec comme ordre du jour, essentiellement la présentation des effectifs de référence pour la DI Occitanie.

### **Manifestement, le compte n'y est pas !**

Tous les services de l'Occitanie croulent sous la charge de travail du fait du manque d'effectif.

Notre Direction Générale, sous l'effet de grandes annonces, (recrutement de 700 douaniers pour le BREXIT, etc...), continue de supprimer les effectifs dans les bureaux :

- **3** à la RI
- **1** à Bagnols Sur Cèze VITI/CI
- **1** à Nîmes Bureaux
- **1** à Port-Vendres BSE
- **1** à Albi bureau
- **1** à Blagnac BSE
- **2** aux Bureaux particuliers Toulouse
- **1** à Eauze CVA
- **1** à Toulouse division 2

Nous ne vous parlerons pas des « abondements » mis ici ou là, car ils sont loin de répondre aux besoins des services.

Concernant les emplois BREXIT, la DG en donnait **17** à notre directeur, qui **en rend 6 gratuitement**, en essayant de nous faire croire qu'il les obtiendra en 2020, mais rien n'est moins sûr.

À nos revendications fondées sur les difficultés que nous rencontrons dans la réalisation de nos missions et sur le mal être au travail dont nous sommes les premières victimes, il répond par une désinvolture hallucinante. CIRCULEZ Y'A RIEN À VOIR ...!

Dans ce contexte, à défaut d'éléments significatifs attestant la volonté du ministère et de la DGDDI de donner les moyens humains et matériels pour assurer nos missions, vos élus signataires décident de ne pas participer au CTSD convoqué ce mercredi 20 février 2019.

Les élus en CTSD